

DEPARTEMENT DU  
PAS-DE-CALAIS

D2024-12-18-007

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

ARRONDISSEMENT

DE LENS

CANTON

DE HARNES

COMMUNE

DE ROUVROY

SÉANCE

18/12/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le 18 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Madame CUVILLIER, Maire, à la suite de la convocation en date du 12 décembre 2024, dont un exemplaire a été affiché sur la façade et sur le site Internet de la Mairie.

### ETAIENT PRESENTS :

CUVILLIER Valérie, BONNET Didier, DENDIEVEL Marjorie, PASQUALINO François, HAINE-LEROY Nicole, GRANDSART Frédéric, MUCCI Marie-Hélène, GLORIAN Grégory, MAHIEUX Gilbert, ANDRIES Jean-Claude, GORAJSKI Nathalie, BEKKOUCHE Fatna, ORMAN Isabelle, COQUELLE Murielle, DERVILLERS Sébastien, BRIKI Miloud, DERANCOURT Guillaume, HAJA Manuel, DUBOIS Géraldine, HAGNERE Patricia, COQUELLE Doriane

ETAIT ABSENTE : DUFOUR Magalie

### ETAIENT EXCUSES :

GALAND Nicolas, ZYMNY Alice, KARASIEWICZ Lucie, GALAS Laurent, DELAFORGE Daniel, BIRMANN David, VANHOUTTE Audrey

### Objet :

Budget annexe  
ZAC NOUMEA  
2024  
Décision  
Modificative n° 1

Pouvoirs:

GALAND Nicolas à PASQUALINO François  
KARASIEWICZ Lucie à BONNET Didier  
GALAS Laurent à ANDRIES Jean-Claude  
ZYMNY Alice à CUVILLIER Valérie  
VANHOUTTE Audrey à DENDIEVEL Marjorie

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 21

Monsieur PASQUALINO est désigné secrétaire de séance

Les opérations comptables de fin d'année, et notamment la constatation des variations de stocks (classe 3 de la comptabilité M57 - écriture non budgétaire) obligent à réaliser les inscriptions budgétaires suivantes, au budget 2024 du lotissement ZAC NOUMEA (Résidence de la mine) :

### Section d'investissement :

	<i>Chapitre</i>	<i>Article</i>	<i>Montant</i>
<i>Dépense</i>	040	3351	1 288 042,64 €
<i>Recette</i>	16	1641	1 288 042,64 €

### Section de fonctionnement :

	<i>Chapitre</i>	<i>Article</i>	<i>Montant</i>
<i>Dépense</i>	011	605	1 288 042,64 €
<i>Recette</i>	042	7133	1 288 042,64 €

Accusé de réception en préfecture  
062-216207241-20241223-D20241218007-DE  
Date de télétransmission : 06/01/2025  
Date de réception préfecture : 06/01/2025

**Le Conseil Municipal,**

Après en avoir délibéré à 24 voix « pour » et 2 abstentions,

Se prononce favorablement sur les opérations indiquées ci-dessus.

Ainsi Fait et Délibéré, les jour, mois et an que dessus.  
Pour copie conforme.

A ROUVROY, le 23 décembre 2024

**Le Maire,**



**Valérie CUVILLIER**